

Profil de sortie de l'élève

Politique 4.0 – Finalités en éducation

Les élèves des écoles de la CSFY :

- seront en pleine possession de leurs capacités intellectuelles et de leur potentiel humain;
- seront fiers de leur héritage linguistique et culturel francophone;
- seront des citoyens en devenir, consciencieux, productifs, qui respectent les valeurs humaines universellement reconnues;
- auront connu une réussite scolaire.

La présente politique s'articule selon cinq cheminements qui serviront à identifier des résultats à être atteints par la direction générale.

Cheminement scolaire

Domaine de compétences :

- a) Communication
- b) Expression créative
- c) Littératie
- d) Numératie
- e) Facilité numérique et technologique
- f) Résolution de problèmes
- g) Curiosité et ouverture pour l'innovation

- 4.0.1 Chaque élève atteint un rendement scolaire performant en fonction des résultats d'apprentissage fixés par le ministère de l'Éducation pour une année donnée, en tenant compte de ses forces et de ses besoins particuliers dans le cadre d'un programme inclusif.
- 4.0.2 Chaque élève est en mesure d'examiner, d'analyser et d'évaluer les informations provenant de diverses sources et présentées selon des points de vue différents.
- 4.0.3 Chaque élève a la capacité de communiquer oralement et par écrit dans un français et un anglais corrects dans des contextes littéraires, mathématiques, scientifiques, sociaux et artistiques.
- 4.0.4 Chaque élève possède la confiance et les capacités nécessaires pour résoudre des problèmes simples ou complexes dans ses apprentissages, son travail et sa vie personnelle en faisant preuve de créativité et d'innovation.
- 4.0.5 Chaque élève est au courant des technologies numériques dans les domaines de l'information et des communications et s'en sert à bon escient, en toute sécurité, conformément à l'éthique.
- 4.0.6 Chaque élève explore les domaines de la science et développe des habiletés transversales de pensée et de recherche utilisant des méthodes scientifiques appropriées.

Cheminement social

Domaine de compétences :

- a) Conscience sociale
- b) Engagement communautaire

- 4.0.7 Chaque élève contribue au bien de sa communauté entre autres, par le bénévolat.
- 4.0.8 Chaque élève fait la promotion de valeurs comme la justice, l'équité et le respect envers les autres.
- 4.0.9 Chaque élève adhère aux principes d'une société démocratique.
- 4.0.10 Chaque élève aura développé les comportements de base d'une écocitoyenneté et contribuera positivement à la qualité, la complexité et la durabilité de l'environnement.
- 4.0.11 Chaque élève comprend l'interdépendance entre ses gestes, ses décisions, ses attitudes et son environnement.
- 4.0.12 Chaque élève se préoccupe de la fragilité de la nature et de l'importance de la protéger.

Cheminement francophone

Domaine de compétences :

- a) Développement et intégration de l'identité francophone
- b) Expression en langue française
- c) Contribution au développement de la culture francophone
- d) Ouverture et appréciation des autres cultures

- 4.0.13 Chaque élève possède les connaissances et les caractéristiques de la communauté francophone et son patrimoine.
- 4.0.14 Chaque élève se sent fier d'y appartenir, d'y contribuer et, en tant qu'agent de changement, il en assure la vitalité.
- 4.0.15 Chaque élève démontre une appréciation des richesses de sa culture francophone.
- 4.0.16 Chaque élève contribue à l'épanouissement et au rayonnement de sa culture franco-yukonaise, et canadienne-française qu'il intègre à son vécu tout en reconnaissant les forces et les richesses des autres cultures.

Cheminement professionnel

Domaine de compétences :

- a) Responsable de son propre avenir
- b) Reconnaît ses talents, ses intérêts et ses capacités reliés à un champ d'occupation donné
- c) Actualise son potentiel et ses aspirations dans le milieu du travail
- d) Fait preuve d'esprit d'entreprise et d'initiative
- e) Fait preuve de leadership

- 4.0.17 Chaque élève est en mesure de se renseigner et de s'organiser en fonction de ses options : ses études postsecondaires, sa carrière.
- 4.0.18 Chaque élève est en mesure de faire preuve d'esprit d'entreprise et d'initiative :
 - a) identifier une opportunité et la saisir pour produire une nouvelle valeur ou pour contribuer au succès de l'organisation pour laquelle il travaillera ;
 - b) prendre des décisions et de passer des idées aux actes ;
 - c) innover et prendre des risques.

- 4.0.19 Chaque élève connaît les fondements d'une bonne gestion financière.
- 4.0.20 Chaque élève sera en mesure de s'autoévaluer afin de poursuivre son développement professionnel.

Cheminement personnel

Domaine de compétences :

- a) Responsabilité personnelle
- b) Estime de soi
- c) Vivre sainement et activement

- 4.0.21 Chaque élève comprend l'importance de prendre soin de sa santé physique et mentale.
- 4.0.22 Chaque élève connaît et est engagé dans des habitudes et des pratiques de vie conduisant vers un développement intégral de sa personne sur le plan physique et mental.
- 4.0.23 Chaque élève comprend l'importance d'un environnement bienveillant et sécuritaire.
- 4.0.24 Chaque élève contribue, de façon libre et volontaire, à des activités à l'école ou dans la communauté qui visent la construction d'un monde meilleur rempli de compassion, de justice, de paix et d'espérance.
- 4.0.25 Chaque élève est en mesure de faire preuve d'autonomie dans sa vie personnelle et fait preuve de leadership au sein de la communauté.